



Programme du 1^{er} semestre 2013 de formations aux Contrats FIDIC

P A R I S

25 et 26 Mars (module 1) - 3 et 4 juin (module 1A)

Les Maîtres d'Ouvrages publics ou privés adoptent très souvent les conditions de contrat FIDIC (1999) dans leurs appels d'offres et dans la mise en œuvre de projets à l'échelle internationale.

Afin de maîtriser les spécificités de ces contrats, Syntec-Ingénierie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils FIDIC, organisent deux sessions de formation au cours du 1^{er} semestre 2012.

Le *Module 1* sur « L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC (construction, conception - construction, contrat harmonisé) ».

Cette formation vise à expliquer et illustrer les conditions de contrat applicables aux travaux de construction (« Red Book ») ainsi qu'aux travaux de conception-construction (« Yellow Book »).

Ce module couvre les fondamentaux à maîtriser dans les contrats FIDIC, et est illustré par de nombreux exemples & exercices.

Les 25 et 26 mars 2013 à Paris (Best Western Hôtel Ronceray Opéra - 75009)

Le *Module 1A* : « 101 questions concrètes sur les contrats Fidic ».

Approfondissement du Module 1, 101 questions critiques rencontrées dans le cadre des contrats FIDIC seront ici développées par grands thèmes (les parties et leurs responsabilités, la qualité, les délais, les paiements ...). Module privilégiant interaction & échanges entre formateurs & participants sur des cas concrets, le nombre de places sera en conséquence limité .

Session d'approfondissement au Module 1.

Les 3 et 4 juin 2013 à Paris (Best Western Hôtel Ronceray Opéra - 75009)

Sessions organisées par : **CEFIM** (avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 24 41 00859 69

■ **Module 1**

Les 25 et 26 mars 2013 à Paris (*Best Western Hôtel Ronceray Opéra - 75009*)

L'Utilisation Pratique des Conditions de Contrat FIDIC (Construction, Conception - Construction, Contrat Harmonisé)

■ **Les Objectifs**

Cette session est conçue pour fournir aux participants, qu'ils soient Maîtres d'Ouvrages, Maîtres d'œuvre, ou Entrepreneurs, les connaissances nécessaires pour utiliser en pleine confiance ces modèles de contrat. Par ailleurs, la session aborde les différences entre le Contrat FIDIC et le Contrat de Construction Harmonisé utilisé par la Banque Mondiale et les Institutions Financières Internationales. Le module est centré sur les conditions de contrat applicables aux travaux de construction (« Red Book ») ainsi qu'aux travaux de conception-construction (« Yellow Book »).

■ **Les Formateurs**

Les formateurs sont membres des sociétés ECV et SCE.

ECV (European Construction Ventures) est spécialisée dans la formation et l'appui à la gestion de contrat auprès des acteurs du secteur de la construction et des infrastructures à l'international. Les formateurs d'ECV ont réalisé près de 150 sessions de formation à l'utilisation des contrats FIDIC à travers le monde au cours des 3 dernières années.

SCE est une société de conseil et d'ingénierie, spécialisée en gestion de l'environnement et en aménagement du territoire, rompue à l'utilisation pratique des Conditions de Contrat FIDIC qu'elle applique au quotidien dans le cadre de ses projets internationaux.

Vincent LELOUP, IREF, MSc. Gestion de l'Eau, MSc. Agronomie
Directeur International, SCE

Anthony GLOVER,
Directeur ECV

La formation est dispensée majoritairement en Français par M. Vincent LELOUP, et partiellement en Anglais par M. Anthony GLOVER, en vue de faciliter l'utilisation pratique des modèles de Contrats FIDIC dans les deux langues. Merci de bien vouloir signaler dès votre inscription si l'utilisation orale de l'anglais, bien que limitée dans le cadre du module, pose un problème et nécessite qu'une traduction systématique soit apportée.

■ **Les supports de formation**

Tous les participants se verront remettre les supports suivants :

- Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Construction, (Anglais & Français)
- Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Conception & Construction, (Anglais et Français)
- Notes de la session, rédigées en particulier pour l'utilisation du « Contrat de Construction »

Correspondants Syntec-Ingénierie :

François MABILLOT T.33.1 44 30 49 05 - m.06 07 84 78 78 - fax: 33.1.45 24 23 54 -
f.mabilLOT@syntec-ingenierie.fr

Martine ROUX-HERRY T.33.1 44 30 49 58 -
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr

Programme du *Module 1*

1 ^{ère} Journée : 9h - 17h	2 ^{ème} Journée : 9h - 17h
<p><i>Introduction aux documents FIDIC 1999 (Contrat de Construction / Contrat de Conception-Construction)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et justification du changement • Examen du format et du contenu des Conditions Générales • Examen du Guide pour l'élaboration des Conditions Particulières • Annexe aux documents • Sélection du mode de Contrat approprié 	<p><i>Clauses et Procédures Financières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures et Evaluation • Modifications et Ajustements • Prix du Contrat et paiement • Garanties • Assurances
<p><i>Responsabilités des Parties</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eléments d'ordre général • Le Maître d'Ouvrage • L'Ingénieur • L'Entrepreneur • Le Sous-traitant Désigné 	<p><i>Risques, Force Majeure, et Résiliation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Résiliation par le Maître d'Ouvrage • Suspension et Résiliation par l'Entrepreneur • Risques et Responsabilités • Force Majeure
<p><i>Gestion de projet – Règles de l'Art et Gestion du Temps</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel et main d'œuvre • Equipements, matériaux et règles de l'art • Commencement, retards & suspension • Essais de réception & période de garantie 	<p><i>Réclamations, Litiges et Arbitrage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédures de Réclamation • Bureau de Conciliation – DAB • Convention et Procédures pour le Bureau de Conciliation • Arrangement à l'amiable et Arbitrage

La formation laissera place aux questions des participants, et de nombreux cas concrets seront présentés

François MABILLOT T.33.1 44 30 49 05 - m.06 07 84 78 78 - fax: 33.1.45 24 23 54 -
f.mabilLOT@syntec-ingenierie.fr

Martine ROUX-HERRY T.33.1 44 30 49 58 -
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr

■ **Module 1A**

Les 3 et 4 juin 2013 à Paris (Best Western Hôtel Ronceray Opéra - 75009)

101 questions concrètes sur les contrats Fidic

■ **Les Objectifs**

Cette session proposera un approfondissement du Module 1, en assistant les utilisateurs des contrats FIDIC (Construction – « Red Book », et Conception Construction « Yellow Book ») dans leur utilisation & compréhension de ces contrats en traitant de 101 questions critiques rencontrées dans le cadre de l'exécution de ces derniers, et regroupées par grand thème (les parties au contrat et leurs responsabilités, la qualité, les délais, les paiements, etc.). Un groupe limité de participants est recommandé, afin de privilégier les échanges avec les formateurs. Le nombre de place est donc limité, ce module ayant une vocation pratique & interactive.

■ **Les Formateurs**

Les formateurs sont membres des sociétés ECV et SCE.

ECV (European Construction Ventures) est spécialisée dans la formation et l'appui à la gestion de contrat auprès des acteurs du secteur de la construction et des infrastructures à l'international. Les formateurs d'ECV ont réalisé près de 150 sessions de formation à l'utilisation des contrats FIDIC à travers le monde au cours des 3 dernières années.

SCE est une société de conseil et d'ingénierie, spécialisée en gestion de l'environnement et en aménagement du territoire, rompue à l'utilisation pratique des Conditions de Contrat FIDIC qu'elle applique au quotidien dans le cadre de ses projets internationaux.

Vincent LELOUP, IGRF, MSc. Gestion de l'Eau, MSc. Agronomie
Directeur International, SCE

Anthony GLOVER,
Directeur ECV

La formation est dispensée majoritairement en Français par M. Vincent LELOUP, et partiellement en Anglais par M. Anthony GLOVER, en vue de faciliter l'utilisation pratique des modèles de Contrats FIDIC dans les deux langues. Merci de bien vouloir signaler dès votre inscription si l'utilisation orale de l'anglais, bien que limitée dans le cadre du module, pose un problème et nécessite qu'une traduction systématique soit apportée

■ **Les supports de formation**

Tous les participants se verront remettre les supports suivants :

- Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Construction, (Anglais & Français)
- Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Conception & Construction, (Anglais et Français)
- Notes de la session.

Correspondants Syntec-Ingénierie :

François MABILLOT T.33.1 44 30 49 05 - m.06 07 84 78 78 - fax: 33.1.45 24 23 54 -
f.mabilLOT@syntec-ingenierie.fr

Martine ROUX-HERRY T.33.1 44 30 49 58 -
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr

Programme du Module 1A

1 ^{ère} Journée : 9h - 17h	2 ^{ème} Journée : 9h - 17h
<i>Dispositions Générales</i>	<i>Mesures & Evaluation</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'Acceptation • Définitions • Communication • Fourniture des Plans 	<ul style="list-style-type: none"> • Décomposition des prix unitaires • Evaluation • Sommes provisoires / Travail journalier
<i>Le Maître d'Ouvrage</i>	<i>Paielement</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Accès au chantier • Assistance • Arrangements financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement anticipé • Décharge • Certificat de paiement final
<i>L'Ingénieur</i>	<i>Suspension et résiliation</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Réclamation • Pouvoirs • Instructions 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du Coût • Suspension par l'entrepreneur
<i>L'entrepreneur</i>	<i>Les assurances</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités de conception • Remplacement • Constatations 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des équipements de l'entrepreneur • Assurance pour le personnel
<i>La gestion du temps</i>	<i>Force Majeure</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les sous traitants • Les données d'implantation • Données de Chantier • Conditions physiques imprévisibles • Etats périodiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Validité & Responsabilités
<i>La gestion du temps</i>	<i>Réclamation de l'entrepreneur</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Programme • Prolongation du délai d'achèvement • Suspension • Certificat de réception 	<ul style="list-style-type: none"> • Notification/Préavis • Paiements intermédiaires • Constatations
<i>La gestion du temps</i>	<i>Bureau de conciliation – DAB</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Prolongation du délai d'achèvement • Suspension • Certificat de réception 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination • Engagements • Mauvaise foi • Accord / Désaccord
<i>La gestion du temps</i>	<i>Arrangement à l'amiable et Arbitrage</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Prolongation du délai d'achèvement • Suspension • Certificat de réception 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités • Lieu d'arbitrage

***La formation laissera place aux questions des participants,
et de nombreux cas concrets seront présentés***

Correspondants Syntec-Ingénierie :

François MABILLOT T.33.1 44 30 49 05 - m.06 07 84 78 78 - fax: 33.1.45 24 23 54 -
f.mabilLOT@syntec-ingenierie.fr

Martine ROUX-HERRY T.33.1 44 30 49 58 -
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr